



Chabreloche

COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LA MONTAGNE
THIENOISE

Mairie

15, rue de Lyon - BP 18

63250 CHABRELOCHE

tél : 04 73 94 20 49

fax : 04 73 94 28 60

mairie.chabreloche@wanadoo.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

RAPPEL REGLEMENTAIRE

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant:

«Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.»

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2016, du budget principal 2017 de la commune.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments déjà présentés lors du débat d'orientations budgétaires en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2016 et en y apportant quelques précisions.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune www.chabreloche.com

BUDGET PRINCIPAL 2017

Section de fonctionnement :

Pour mémoire, à la clôture de l'exercice de 2016, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

Excédent de 288 821.33€ dont

98 179.64€ affectés à l'investissement

190 641.69€ reportés en fonctionnement

Dépenses :

Les prévisions des dépenses de fonctionnement sont estimées à 944 248€

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017

CHAPITRES	BP 2017
011 – Charges à caractère générale	276 500.00
012 – Charges de Personnel	386 000.00
65 Autres charges de gestion courante	128 200.00
66 – Charges financières	18 000.00
67 – Charges exceptionnelles	7 500.00
014 – atténuation de produits FPIC	10 000.00
042 – Opérations d'ordre	8 996.00
023- virement à la section d'investissement pour financement des projets	109 052.00
<u>TOTAL</u>	944 248.00

Recettes :

Les prévisions des recettes de fonctionnement sont estimées à 944 248€

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017

CHAPITRES	BP 2017
013 – Atténuations de charges	32 000.00
70 – Produits des services	25 320.31
73 – Impôts et taxes	458 286.00
74 – Dotations et participations	207 400.00
75 – Autres produits de gestion courante	30 000.00
76 – Produits financiers	0
77 – Produits exceptionnels	600.00
78 – Reprises sur provisions	0
002 – Résultat antérieur	190 641.69
<u>TOTAL</u>	944 248.00

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Fiscalités 2017 :

Taxes habitation et foncières : 341 928.00€

Compensation Communauté : 82 000.00€

Fonds de péréquation intercommunal : 16 000.00€

Taxe droits de mutation : 18 000.00€

Droits de place : 358.00€

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Dotation Globale de Fonctionnement 110 000.00€

Dotation de solidarité Rurale 16 000.00€

Dotation de péréquation 8 000.00€

Dotation de compensation pour exonérations taxes habitations et foncières 17 900.00€

Participations des budgets annexes pour les frais de personnel affecté 46 500.00€

Participation du Département pour la régie de transport scolaire 9 000.00€

Section d'investissement :

Pour mémoire, à la clôture de l'exercice de 2016, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat déficitaire de 52 660.30€ et des restes à réaliser en travaux pour un montant de 45 519.34€

Délibération d'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de **98 179.64€**, montant repris en recettes d'investissement du budget 2017 pour absorber le déficit 2016 et les restes à réaliser.

Dépenses

Les prévisions en dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent 923 915.00€

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017

CHAPITRES	BP 2017
001- Déficit d'investissement reporté	52 660.30
16- Emprunts capital et caution	59 342.00
10- remboursement de TLE	3 541.82
204-travaux réseau électricité	8 002.23
21- mobilier plan d'eau , voirie et défibrilateur	9 676.00
23- travaux	736 971.65
Dont voirie : 53 676.25	
cimetière: 30 641.35	
réseau téléphone 4 889.32	
Groupe scolaire : 643 193.13	
Normes accessibilité : 4 571.60	
27- avance approvisionnement station service	40 000.00
27- remboursement dette Etablissement public foncier et avance trésorerie syndicat assainissement	13 721.00
<u>TOTAL</u>	923 915.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017

CHAPITRES	BP 2017
040- opération d'ordre – amortissement immobilisations	8 996.00
10- FCTVA et Taxe aménagement	16 999.81
1068- affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2015	98 179.64
13- subventions travaux groupe scolaire	314 589.00
Dont Etat et Ministère environnement 232 000€	
Département: 82 589€	
165- cautions appartement	847.55
16- emprunt	365 251.00
- Voirie 20 000€	
- Groupe scolaire 259 000€	
- Prêt relais TVA groupe scolaire 86 251€	
27- remboursement avance Syndicat assainissement	10 000.00
021- prélèvement sur recettes de fonctionnement pour financement capital emprunt et projets 2017	109 052.00
<u>TOTAL</u>	923 915.00

Les informations financières de la commune sont consultables sur le site de la commune : www.chabreloche.com

AR PREFECTURE

063-216300723-20170321-NOTEPRESBP2017-BF
Regu le 11/04/2017